

Il faut se mobiliser !

Bilan de la mobilisation actuelle

La journée de grève du 18 a été une véritable réussite ! Avec 73,5 % de grévistes à la SNCF (record historique), les salariés ont montré leur détermination. Personne ne veut travailler plus pour gagner moins comme nous le propose Sarkozy. Presque partout, le mouvement de grève a été reconduit par les salariés en assemblée générale.

Et la mobilisation commence aussi chez les étudiants. A la manifestation du 18, plusieurs centaines d'étudiants ont affirmé leur volonté de se battre pour obtenir le retrait de la loi Pécresse et en solidarité avec les salariés en lutte. Des assemblées générales massives ont eu lieu dans de nombreuses universités.

La journée de manifestation contre les franchises médicales a aussi été une réussite. De même que la manifestation contre la loi Hortefeux qui a réuni plus de 10 000 personnes à Paris.

Pourquoi les étudiants doivent se mobiliser !

La loi Pécresse concerne directement les étudiants. Nous devons nous mobiliser pour défendre le service public d'enseignement supérieur et demander le retrait de la loi "Liberté et Responsabilités des Universités".

A Jussieu la mobilisation commence à se construire chez les étudiants et chez les personnels (150 étudiants et 70 personnels en AG). Aujourd'hui, il faut amplifier la mobilisation, participer au comité de mobilisation pour construire le mouvement.

Nous sommes tous concernés par les attaques du gouvernement, c'est ensemble étudiants et salariés que nous obtiendrons la victoire. C'est en participant aux assemblées générales que chacun pourra prendre sa place dans le mouvement.

Il y a eu des assemblées générales sur 32 facs, la plupart au dessus de 100 personnes.

Les manifestations du 18 ont réuni 300 000 personnes dans tout le pays.

A la SNCF, le taux de grévistes du 18 est le plus important de l'histoire (75% de grévistes).

Tous ces chiffres montrent la détermination des étudiants et des salariés. Ils sont plus importants qu'au début du mouvement anti-CPE.

Prochain comité de mobilisation : ce soir à 17h, RDV tour 44

**Assemblée Générale
mercredi 24 octobre
12h45 amphi F1**

22 octobre

Comité de mobilisation de Jussieu

Qu'est ce que la loi Pécresse ?

Le gouvernement s'attaque à nos droits de toutes parts. Au niveau des universités, alors que les conditions de vie des étudiants sont déjà particulièrement difficiles (1 étudiant sur 2 salarié, 40% d'échec en licence), le gouvernement a fait voter cet été la loi "Liberté et responsabilités des universités" qui aggrave encore nos conditions d'études en introduisant les financements privés dans les facs...

Les dangers de la loi

- La loi restreint le nombre d'étudiants et de personnels au CA (à Paris 6 de 13 à 4 étudiants) au profits de personnalités extérieures (représentants d'entreprises, DRH...). Les pouvoirs du président sont augmentés.

- Au niveau du budget : les crédits seront accordés en fonction de "projets" et non plus en fonction des besoins de chaque université. La direction de l'université décidera seule de la répartition du budget entre les filières. Cette gestion permettra toute les dérives : les universités compenseront le désengagement de l'état en allant chercher des financements privés. Il est donc probable que les entreprises demanderons des contreparties.

- Le président de l'université aura la possibilité d'être propriétaire des batiments et donc d'en décider la vente.

- La loi va aussi permettre une précaisation accrue des personnels et, alors qu'ils sont déjà en sous-effectif, leurs conditions de travail vont encore se dégrader.

- La modification de l'article sur les procédures d'admission va permettre aux facs de refuser les étudiants n'ayant pas "sollicité une préinscription" (sous la forme de dossier et/ou entretien).

Plateforme de revendications

- Abrogation de la loi Liberté et Responsabilité des Universités
- Augmentation du budget de l'enseignement supérieur
- Augmentation des bourses et logements étudiants

La loi d'autonomie fait partie d'une logique globale de destruction des acquis sociaux et des services publics, avec la loi sur les retraites, le service minimum (qui remet en cause le droit de grève), la loi sur les franchises, la loi hortefeux sur l'immigration.

En tant qu'étudiants et futurs salariés ces attaques nous concernent également.

Prochain comité de mobilisation : ce soir à 17h, RDV tour 44

**Assemblée Générale
mercredi 24 octobre
12h45 amphi F1**

22 octobre

Comité de mobilisation de Jussieu